

INVITATION

Le Conseil national de l'Ordre des médecins a le plaisir de vous convier à son prochain débat.

Améliorer l'accès aux soins : l'énergie des territoires

Le jeudi 5 juillet 2018 de 9h à 11h

au siège du Cnom - 4 rue Léon Jost - 75017 PARIS

Il réunira les intervenants suivants :

- **Julien BOROWCZIK**, député de la Loire, vice-président de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale
- **Gérard CHAMPAULT**, chirurgien, Centre autonome de chirurgie ambulatoire de Nogent-le-Rotrou
- **Patrice DIOT**, doyen de la Faculté de médecine de Tours
- **Véronique GUILLOTIN**, sénatrice de Meurthe-et-Moselle, membre de la Commission des affaires sociales du Sénat
- **Natacha LEMAIRE**, rapporteure générale au Conseil stratégique de l'innovation en santé
- **Thomas MESNIER**, député de Charente, membre de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, chargé d'une mission sur l'organisation des soins non programmés dans les territoires
- **Stéphane PINARD**, médecin généraliste à Belle-Ile au sein d'une maison de santé illustrant la collaboration ville-hôpital.

Le débat sera modéré par

- **Patrick BOUET**, président du Cnom
- **François ARNAULT**, délégué aux relations internes du Cnom

Il sera animé par **Perrine TARNEAUD**, directrice de l'information à Public Sénat

L'Observatoire des initiatives dans les territoires mis en ligne sur le site du Cnom, a pour objectif de faire savoir que, malgré les difficultés en matière d'accès aux soins, des solutions nées du terrain apportent des réponses concrètes et efficaces dans les territoires de proximité. L'Ordre des médecins veut ainsi soutenir les énergies à l'œuvre dans les zones en tension, et les efforts partagés de très nombreux acteurs pour avoir des initiatives adaptées aux réalités locales. Avec les acteurs de terrain, le CNOM entend ainsi encourager l'éclosion d'initiatives décentralisées, simplifiant l'exercice des professionnels de santé, dans le sillage des propositions pour l'avenir de notre système de santé qu'il porte depuis 2016.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail ou par [inscription en ligne](#) avant le 2 juillet 2018.
En cas d'indisponibilité, n'hésitez pas à vous faire représenter par un collaborateur